



Voici le mois de septembre, le temps de la rentrée. Les uns ont retrouvé le chemin de l'école, du collège, du lycée ou du travail, les autres ont repris leurs activités associatives, sportives ou culturelles. Toute l'équipe municipale vous espère en bonne forme pour cette reprise.

Après les animations qui ont jalonné la période estivale, se profilent quelques rendez-vous :

## **Dimanche 24 septembre à 16 heures**

En l'église de Saint-Aignan

Dans le cadre des journées du patrimoine, l'association Vivre à Saint-Aignan propose un voyage musical à travers le temps pour découvrir ou redécouvrir l'histoire de notre village de sa création à nos jours.

Une épopée racontée et rythmée par la musique, des chants grégoriens à Debussy en passant par Bach, Haendel, Donizetti et bien d'autres.

Une pléiade d'artistes, sopranos, mezzo-soprano, baryton, ténor, pianiste, conteur et technicien son et lumière enchanteront ce voyage original dans le temps.

Un moment à ne pas manquer ! Libre participation

## **Auberge Espagnole – Fête du voisinage Dimanche 1<sup>er</sup> octobre à partir de 11h30**

Pour clôturer un bel été, l'AFSA (Association des Festivités de Saint-Aignan) nous invite à participer à la fête du voisinage à l'occasion d'un repas où chacun apporte un plat à partager. Une belle occasion de se retrouver ou de faire connaissance !

Merci de signaler votre présence avant le  
25 septembre auprès de  
**Carine Balard 06 07 91 95 44**

OU

**Jocelyne Benvegnu 06 75 35 80 65**

et d'indiquer le plat que vous apporterez avec le nombre de parts possible.



**Pensez à apporter vos assiettes, verres et couverts.**

L'apéritif sera offert par l'association !

## Bar « Lou Bragayrac »



Nous rappelons que notre bar associatif est ouvert tous les vendredis soir à partir de 18 h30.

L'équipe a besoin de s'agrandir et de s'étoffer avec de nouveaux bénévoles pour pérenniser son action et son existence.

## Journée bleue 2 octobre 2023

Cette année encore le conseil municipal de Saint-Aignan a voté la participation financière d'aide à la journée bleue, dédiée aux seniors, organisée par le canton de St Nicolas de la Grave. Cette année le thème est : Vieillir ensemble, une chance à cultiver !

**Cette journée aura lieu le lundi 2 octobre 2023 au centre culturel Jules Fromage de St Nicolas de la Grave.**

Programme :

11 h – ouverture des portes  
12 h – Accueil par le maire de St Nicolas  
12 h 30 – déjeuner  
Animation musicale.

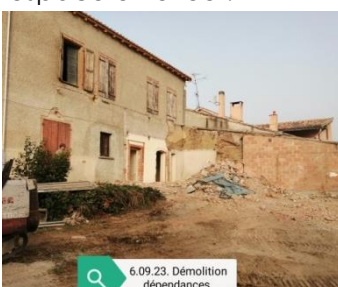


Participation aux frais : 15 € par personne.  
Inscription uniquement en mairie.  
Date limite d'inscription :  
15 septembre 2023

## Avancement des projets

### Résidence des arcades

Le bâtiment a été mis hors d'eau avec la réfection totale du toit à la fin du mois de juillet. Les travaux de démolition des annexes et appentis vont se terminer permettant ainsi de révéler la future silhouette du bâtiment et de son espace extérieur.



## Equipement du stade et espace ludique

La main courante, buts et autres équipements du stade devraient être mis en place début octobre. La sécheresse de l'été a fait pâlir la pelouse et son état a pu inquiéter certains. Après renseignement auprès de spécialistes, il semblerait que cela n'aura pas d'incidence sur le futur du terrain de foot, Il est également prévu de remplacer le jeu destiné aux tous petits (poule à ressort).

## Eclairage public

Petit à petit, le village sera totalement équipé en éclairage LED afin de réduire au maximum la consommation. Il reste à remplacer les 4 ampoules de l'impasse du Carrelot. Nous rappelons que le système d'éclairage est commandé par cellules photosensibles.

## Transport LIO

Nous rappelons que les bus LIO s'arrêtent à St Aignan au niveau des arrêts des cars scolaires.



Un dépliant avec les horaires sont à disposition à la mairie. Les offres de trajets et d'horaires sont consultables sur le site de la région. <https://laregion.fr>

La mise en place de la ligne 802 est prévue pour 2 ans et sera maintenue en fonction de la fréquentation

## Taxe foncière

### Quelle augmentation en 2023 ?

Vous avez peut-être déjà reçu votre avis de taxe foncière dans la boîte aux lettres. Les bases servant de calcul des taxes foncières, appelées aussi valeurs locatives cadastrales, suivent désormais automatiquement l'inflation. En conséquence, pour l'année 2023, les bases augmentent de 7,1 %. Et c'est pour tout le monde pareil en France ! Par contre les taux votés par le conseil municipal pour la commune de Saint-Aignan sont restés les mêmes depuis le début du mandat !

## Messes à Saint-Aignan

Le diocèse compte de nouveaux prêtres qui viendront officier régulièrement à Saint-Aignan. Prochaines messes dimanche 15 octobre et dimanche 10 décembre 2023.